

COSMED – REGION GRAND EST : Signature du Contrat de filière Bioéconomie



Jean-Marc Giroux, Président Cosmed et Philippe Mangin, Vice-président Bioéconomie, bioénergies et alimentation durable Région Grand Est.



Jean-Marc Giroux, Président Cosmed – Sophie Marquis, Secrétaire Générale de l'ACDV - Michel Mangion, Président de B4C - Boris Dumange, Directeur Général B4C.

*COSMED, première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques en France, annonce un partenariat stratégique avec la Région Grand-Est. Le 29 août 2025, à l'occasion de la 79^{ème} édition de la **Foire de Châlons**, rendez-vous incontournable de la rentrée économique, politique, sociale et commerciale, Jean-Marc Giroux a signé, avec la Région Grand Est le **Contrat de filière pour le développement durable des biotechnologies industrielles et de la chimie du végétal**.*

Cette collaboration a pour ambition de renforcer les liens entre la recherche et l'industrie, notamment les PME et ETI innovantes, en faisant faire émerger des procédés de transformation de la biomasse compétitifs et respectueux de l'environnement. Ils permettront la production de molécules biosourcées à haute valeur ajoutée, répondant aux besoins de la cosmétique.

Avec cette signature, Cosmed apporte son expertise réglementaire, son réseau d'entreprises et sa capacité à nouer des collaborations stratégiques avec d'autres territoires, notamment sur la naturalité.

Contrat de filière en région Grand-est : un positionnement fort sur les Biotechnologies industrielles et de la chimie du végétal

En 2023, dans le cadre du Grand Est Business Act II, les Biotechnologies Industrielles et la Chimie du Végétal ont été identifiées comme enjeu régional stratégique.

L'objectif est de faire de la Région Grand Est le leader européen des ingrédients biosourcés obtenus par biotechnologies industrielles ou chimie du végétal participant à la décarbonation de l'industrie chimique. Ces procédés permettent de produire des **molécules biosourcées à haute valeur ajoutée**, répondant aux besoins de marchés variés tels que la **cosmétique**.

Le **contrat de filière** fixe un objectif ambitieux : **doubler d'ici 2030 la production d'ingrédients biosourcés** issus des **biotechnologies industrielles** ou de la **chimie du végétal**, tout en réduisant de moitié leur **empreinte environnementale**.

La filière cosmétique en Région Grand-Est

La région Grand Est, 6^{ème} région de France en nombre d'habitants, abrite des fleurons de l'économie cosmétique sur toute la chaîne de valeur : fournisseurs d'ingrédients, laboratoires de recherche, marques propres, façonniers, sous-traitants de conditionnement, flaconniers. 324 établissements sont présents sur le territoire avec 8000 salariés.

La région confirme aussi son engagement envers les sciences et la technologie. Ses 180 laboratoires de recherche, 11 écoles d'ingénieurs et 5 universités sont des atouts essentiels pour l'attractivité du territoire auprès des entreprises cosmétiques, qui bénéficient notamment de formations d'excellence en chimie, matériaux, biologie, santé et biotechnologies.

A propos de COSMED :

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1000 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les ministères, les parlementaires ou les institutionnels en Région.

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.

Votre contact Presse : Jean Marc Giroux, Président, giroux.jm@gmail.com, 06 17 08 54 75